

Commission santé et environnement

Question : L'après COP 21

Auteur : Lituanie

La question de la protection de l'environnement occupe aujourd'hui une place majeure dans la politique internationale. En effet, l'homme a découvert que son action sur la planète pouvait altérer son environnement de façon irréversible. C'est pourquoi il cherche aujourd'hui à stopper le réchauffement climatique et la pollution de tout genre. Ainsi, 21 conférences ont été organisées par l'ONU afin de protéger notre planète. Un accord ambitieux a enfin été adopté à la COP 21.

Depuis que la Lituanie a acquis son indépendance, elle cherche à se positionner sinon comme un leader, du moins comme un exemple en matière de protection de l'environnement. Malgré de faibles ressources, la Lituanie n'éprouve aucune difficulté à s'inscrire dans la ligne environnementale de l'UE : Elle est déjà sur le point d'atteindre ses objectifs pour 2020. La Lituanie se porte donc en défenseure de l'environnement.

La Lituanie est consciente des menaces environnementales qui pèsent sur elles et constate chez elle les effets du dérèglement climatique. Pour exemple, le requin commun envahit progressivement la mer Baltique, mettant en péril son écosystème. Aussi, la Lituanie fait tout son possible pour limiter le réchauffement climatique : le pays a diminué ses émissions de gaz à effet de serre de 3,5% environ entre 2008 et 2012 et se place neuvième pays européen pour sa part d'utilisation d'énergie renouvelable malgré la forte baisse de son PIB durant la crise économique.

Toutefois, la Lituanie doit faire face à de nombreuses difficultés pour préserver l'environnement. En effet, le pays souffre de ses voisins, en particulier au sujet de ses fleuves qui, étant internationaux, sont pollués en amont de la Lituanie. Le pays manque aussi de budget pour financer des infrastructures de protection de l'environnement.

Nous rappelons que la protection de l'environnement, loin d'être une entrave au développement économique le stimule par le lancement d'une « concurrence écologique » obligeant les entreprises à développer de nouvelles techniques et méthodes de travail pour se conformer aux normes écologiques réclamées par la loi et la société. Cela permet aussi le regain du tourisme « vert » impossible en l'absence de paysages naturels préservés. La protection de l'environnement améliore également la santé des populations. Rappelons que 7 millions de personnes en moyenne meurent chaque année d'un air pollué et que 3,4 millions d'autres meurent de la pollution des eaux. Il est donc urgent d'agir.

C'est pourquoi la Lituanie, comme elle l'a fait dans le passé, soutiendra toute mesure visant à limiter, stopper ou diminuer l'impact écologique de l'homme sur sa planète et à favoriser la coopération internationale pour cela. La Lituanie demande toutefois à ce que certains pays ne soient pas victimes des pollueurs. C'est pourquoi elle réclame l'obligation pour un pays de limiter l'impact écologique qu'il a sur ses voisins et demande l'instauration du « pollueur-payeur » afin que les responsables de la pollution soient économiquement les plus touchés par les mesures de redressement.